

22 janvier 2026

FOIRE AUX QUESTIONS

Avis d'appel à projet médico-social n°2025-ARS-PH-82-01 de la compétence de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

pour la création d'un institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) fonctionnant en dispositif intégré d'une capacité totale de 40 places multimodalités (internat, accueil de jour et prestations en milieu ordinaire) dans le département du Tarn et Garonne (Bassin de vie de Castelsarrasin)

Question 1 :

Au regard de la logique de fonctionnement en dispositif intégré, de la nécessaire fluidité des parcours et des situations parfois évolutives rencontrées, nous souhaiterions savoir si l'ARS envisage comme recevable, dans le cadre du projet :

- L'utilisation ponctuelle d'une place d'internat comme modalité de repli ou de sécurisation temporaire, lorsque celle-ci n'est pas occupée ;
- Et plus largement, une organisation permettant une mobilisation modulée des places d'internat, sans dépassement de la capacité simultanée autorisée, afin de répondre à des besoins transitoires identifiés dans les parcours (situations de crise, phases d'évaluation ou d'ajustement de l'accompagnement).

Réponse 1 :

La création de ce nouvel établissement s'inscrit pleinement dans les objectifs du fonctionnement en dispositif intégré visant à proposer des modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et évolutives en fonction des besoins. L'AAP vise ainsi à créer un dispositif disposant d'emblée des différentes modalités d'accompagnement, avec une offre orientée en priorité vers de l'accueil de jour et des prestations en milieu ordinaire en cohérence avec les besoins exprimés et l'évolution des accompagnements vers une inclusion en milieu ordinaire dès que possible et un accueil en internat plus séquentiel.

Dans ce cadre, il nous apparaît évident que selon les besoins d'accompagnement des enfants, une place d'internat non occupée soit mobilisée en réponse aux besoins du territoire pour du répit ou un accueil temporaire. Dans cette même logique, l'offre en internat se veut effectivement modulable et flexible, dans le cadre d'un fonctionnement en file active (1 place permet d'accompagner plusieurs enfants) et d'un nombre de jours d'ouverture annuel permettant de répondre aux sollicitations du territoire.